

Métiers concernés :
Géomètre, conducteur d'engin,
canalisateur, poseur et plombier VRD.



DECHETS INERTES :

Terres/roches,
bétons ferrailés et non ferrailés,
fraisâts d'enrobé



Attention : Séparer les bétons ferrailés des bétons non ferrailés.

DECHETS NON DANGEREUX :

Déchets non dangereux non valorisables :

plastiques non valorisables, joints PVC,
sacs de ciment, chutes de tuyaux de PVC



Emballages non souillés :
films plastiques, cartons



Métaux :
ferrailles diverses (dont canalisations)



Déchets verts :
branchages et autres déchets verts



Bois :
palettes non souillées non traitées,
bois divers non souillés et non traités

DECHETS DANGEREUX :

Accessoires souillés : chiffons



Emballages souillés : aérosols, colles



Terres souillées :



Enrobé-amiante pas formé, pas toucher



Métiers concernés :
 Métallier, charpentier, menuisier,
 couvreur, isolation.



DECHETS NON DANGEREUX :

Métaux :

Chutes IPE, cornières acier noires, tôles laquées, chutes d'acier



OU



Emballages non souillés : papiers, films plastiques, cartons

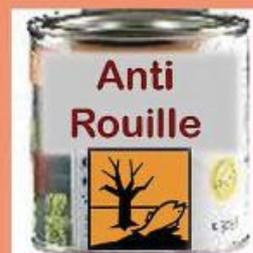
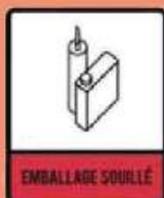


Bois : palettes non souillées

DECHETS DANGEREUX :

Emballages souillés :

bombes anti-rouille, anti-corrosion, bidons de peinture anti-rouille



Métiers concernés :
Monteur en installation thermique et
climatique, frigoriste.



DECHETS INERTES :
gravats, isolants

DECHETS NON DANGEREUX :
Emballages non souillés : films plastiques, cartons



Métaux : chutes de tuyaux de cuivre

DECHETS DANGEREUX :

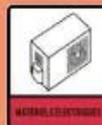
Fluides frigorigènes : Tout dégazage à l'air libre est **INTERDIT**,
récupérer obligatoirement tous les fluides frigorigènes
(CFC, HCFC, HFC).



Une fois le fluide retiré et stocké dans un contenant adapté,
le déposer chez votre distributeur.

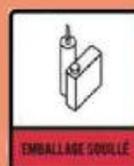
Climatiseurs en fin de vie

Stocker temporairement
les anciens climatiseurs
(après retrait des fluides)
sur palette
pour envoi vers un
prestataire agréé
pour leur traitement



Bon à savoir :
Split : l'éco-participation
mise en place permet la
reprise "un pour un"
par votre fournisseur

Déshydratateurs et consommables toxiques



Métiers concernés :
Plaquiste, plâtrier, isolation.



DECHETS NON DANGEREUX:



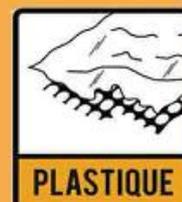
Plâtre : chutes de plâtre, plaques de plâtre



Métaux : armatures métalliques, rails, visseries métalliques



Emballages non souillés :
films plastiques, cartons, papiers, polystyrène



Bois : palettes bois non souillées

Métiers concernés :
Electricien



DECHETS NON DANGEREUX :

Métaux : câbles et fils électriques en cuivre ou aluminium



Déchets non dangereux non valorisables :

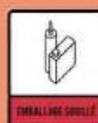
Goulottes PVC,
boîtes de dérivation en PVC,
polystyrène



Emballages non souillés : papiers, cartons, films plastiques

DECHETS DANGEREUX :

Emballages souillés : cartouches silicones, tubes de colle



DEEE :

Blocs sortie de secours,
armoires électriques, luminaire,
disjoncteurs



Lampe : néons et ampoules basse consommation
(A déposer sans les casser dans le contenant)



Batterie et Pile :
retour fournisseur

Métiers concernés :
Régleur,
conducteur de répandeuse/finisher,
chef d'application.



DECHETS INERTES :



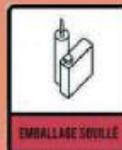
Fraisâts d'enrobé



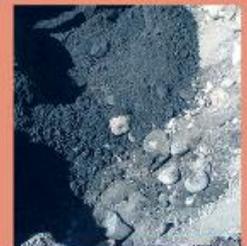
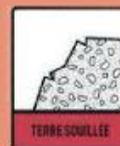
DECHETS DANGEREUX :
Accessoires souillés : chiffons



Emballages souillés : aérosols, débituminants



Terres souillées : terres souillées aux hydrocarbures



Enrobé-amiante : Pas formé pas toucher



Métiers concernés :
Etancheur, couvreur, isolation.



DECHETS INERTES :

laines de verre,
laines de roche



DECHETS NON DANGEREUX :

Métaux ferreux et non ferreux :
chéneaux, boîtes à eau, tôles, solins en aluminium



Membranes d'étanchéité

bitumineuse :

étanchéité liquide
en polyuréthane
monocomposant
+ PSE avec reste de
membranes bitumineuses



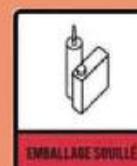
DECHETS DANGEREUX :

Etanchéité de toiture contenant du goudron

Veillez à bien séparer les
membranes contenant du bitume à
celles qui contiennent du goudron car
le coût de traitement ne sera
pas le même. Le goudron étant un
produit dangereux



Emballages souillés :
colles, solvants, primaire à l'eau,
mastic (étanchéité acrylique)



Métiers concernés :
 Maçon, élingueur, ferrailleur,
 coffreur-bancheur.



DECHETS INERTES :

Mélange de terres/pierres,
 roches, bétons ferrailés, et non ferrailés

Attention : Séparer les bétons ferrailés des bétons non ferrailés.

DECHETS NON DANGEREUX :

Déchets non dangereux non valorisables :
 résines d'étanchéité (polymère)

Emballages non souillés :



Métaux :

ferrailles diverses, glissières,
 panneaux et mâts de signalisation,
 petite quincaillerie (vis, boulons, ...)



Bois : palettes non souillées et non traitées

DECHETS DANGEREUX :

Accessoires souillés :
 chiffons, pinceaux



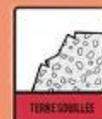
Emballages souillés :
 aérosols, colles, mastics, bidons de liquides polluants (dangereux)



Huiles de décoffrage :



Terres souillées :

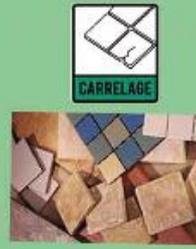


Métiers concernés :
Maçon, tailleur de pierre, constructeur en béton armé, carreleur.



DECHETS INERTES :

sable, mortier, chutes de carrelage, parpaing, restes de béton, lait de ciment, restes de ciment colle



DECHETS NON DANGEREUX:

Déchets non dangereux non valorisables : sacs de ciments, polystyrène, sacs d'enduits



Emballages non souillés : films plastiques, cartons



Bois : palettes non souillées consignées à chevron, non consignées à plots



Métaux : barres de seuil en cuivre, acier, chutes de fer à béton

DECHETS DANGEREUX :



Accessoires souillés : chiffons, pinceaux, rouleaux



Emballages souillés : aérosols, colle, mastic, bidons de produits hydrofuge, bidons de produits bitumineux



Huile : huiles de décoffrage

Autre : chutes de termifilm



Eco-geste : Les déchets de parpaing peuvent être réutilisés en pied de mur pour un effet drain

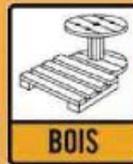
Métiers concernés :
Menuisier bois et charpentier bois,
isolation.



DECHETS NON DANGEREUX :

Bois non traités :

chutes de bois, liteaux, calles et coins en bois, copeaux



Métaux : cerclages métalliques, petite quincaillerie

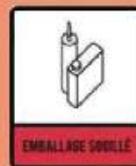


Emballages non souillés : cartons

DECHETS DANGEREUX :

Emballages souillés :

pots de colle à bois, pots de produits de traitement du bois, récipients souillés, applicateurs, pots de vernis, laques et lasures, pinceaux et chiffons souillés, bidons de produits hydrofuge



Bois traités :
chutes de bois traités



Bon à savoir :

Dans le cas des chantiers de réhabilitation ou de démolition, il est autorisé de brûler(**uniquement**) les bois infestés de termites avec accord du maître d'ouvrage, mise en place d'un protocole de sécurité et accord préalable de la mairie du lieu concerné (Formulaire CERFA 12012-01)

Métiers concernés :
Poseur de menuiserie PVC,
menuisier PVC.



DECHETS INERTES :

vitrierie

DECHETS NON DANGEREUX :

Déchets non dangereux non valorisables :
chutes de PVC et polystyrène, anciens encadrements PVC



Emballages non souillés : films plastiques, films de protection



Métaux : petite quincaillerie,
anciens encadrements et huisseries métallique/aluminium, visseries

Bois : anciens encadrements bois non traités

Eco-geste :

Les anciens encadrements et les huisseries retirés avec soin et en bons états peuvent être réutilisés, vendus ou être donnés à des organismes (EMMAUS)

Métiers concernés :
Peintre, poseur de moquette et
de sol souple.



DECHETS NON DANGEREUX :

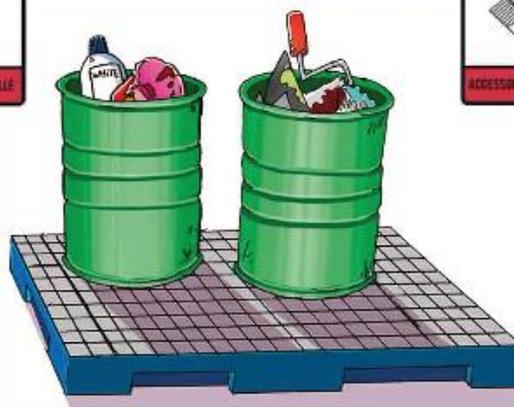
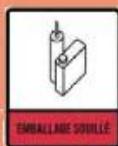
Déchets non valorisables : chutes de sol souple PVC,
linoléum, chutes de moquettes non souillées de colle

Bois : palettes non souillées non traitées

DECHETS DANGEREUX :

Emballages souillés : pots de peinture,
bouteilles de diluant, tubes de colle

Accessoires souillés : chiffons, pinceaux, polyane, cartons souillés,
moquettes, rouleaux, revêtements de sol souillés par la colle



Cubitainer étanche : boues de peinture,
eaux de lavage de matériels de peinture



Amiante : Dalle Vinyle : **PAS FORMÉ, PAS TOUCHER**

Eco-geste :

Les films polyane peuvent être réutilisés
plusieurs fois pour protéger les sols
lors de l'application des couches de peinture.



Métiers concernés :

Plombier, poseur de chauffe-eau solaire.

**DECHETS INERTES :**

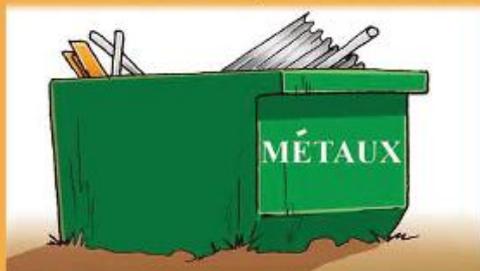
Equipements sanitaires (en faïence, grès, marbre, porcelaine)



Eco-geste : Si les éléments sanitaires sont retirés avec soin et en bon état, ceux-ci peuvent faire l'objet d'une réutilisation, d'une revente ou même d'un don. Ils auront ainsi une seconde vie.

DECHETS NON DANGEREUX :

Métaux : colliers de serrage, petite quincaillerie, chutes tuyaux en cuivre, cuves chauffe-eau solaire, panneaux métalliques



Déchets non dangereux non valorisables : polystyrène, tuyaux PVC et autres éléments en PVC (coudes, ...)

**DECHETS DANGEREUX :**

Emballages souillés : tubes de colles, etc...

DEEE : appareillages électriques

Canalisation amiante-ciment :
PAS FORMÉ, PAS TOUCHER



Métiers concernés :

Technicien TP spécialiste terrassement,
dallagiste, technicien VRD,
conducteur d'engin, maçon.



DECHETS INERTES : Terres, roches, croûtes et fraisâts d'enrobés,
gravats (bordures de trottoir, buses, ...)



Eco-geste :
Privilégier l'utilisation
de matériaux
recyclés (graves, pneus,
agrégats d'enrobé)
lorsque cela est
techniquement possible

Attention : Séparer les bétons ferraillés des bétons non ferraillés



DECHETS NON DANGEREUX :

Métaux : tiges métalliques,
canalisations galvanisées,
ferrailles diverses



Emballages non souillés :

films plastiques, cartons d'emballage

Bois : bois de décoffrage,
palettes bois non souillées

Déchets verts :

branchages, déchets verts
en général

**Déchets non dangereux
non valorisables :**
canalisations PVC



DECHETS DANGEREUX :

Huile : huiles de décoffrage,
huiles mécaniques et hydrauliques

Emballages et accessoires souillés :

bombes de peinture, cartouches de
graissage, produits d'entretien de machine,
bidons de solvants et retardateurs de prise
pour les bétons désactivés,
aérosols, cartouches de colle

Terre souillées



Canalisation en amiante-ciment
ou enrobés amiante :
PAS FORMÉ, PAS TOUCHER



Liste des fiches métiers disponibles :

- Travaux Publics
- Cloisons et plâtrerie
- Maçonnerie, carrelage
- Electricité
- Plomberie, sanitaire, eau chaude Solaire
- Climatisation
- Terrassement / Canalisation
- Charpente / couverture, menuiserie alu / métal et serrurerie
- Menuiserie et charpente en bois
- Etanchéité
- Peinture, enduits, sols et revêtement
- Menuisier PVC
- Enrobé
- Génie Civil

Liste des outils disponibles à la CER BTP :

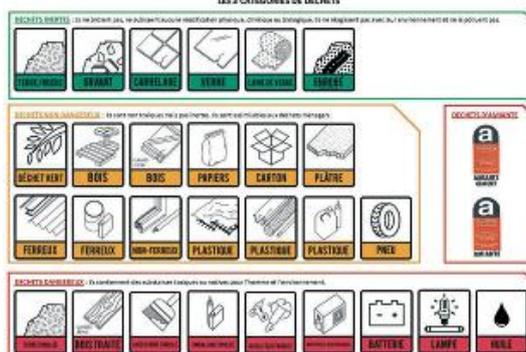
Mémento,
Livret d'accueil "Gestion des déchets de chantier",
Affiche de chantier "Trier pour valoriser !",
Guide "Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion",
Pictogrammes déchets



TRIER POUR VALORISER !



LES 3 CATEGORIES DE DÉCHETS



Retrouvez tous ces documents en téléchargement libre sur le site internet de la **CER_{btp}** CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

<http://www.dechets.btp-reunion.net>